



AMTЛИCHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Herbstsession 2017 • Vierzehnte Sitzung • 28.09.17 • 08h00 • 16.073
Conseil national • Session d'automne 2017 • Quatorzième séance • 28.09.17 • 08h00 • 16.073



Sie jetzt die Fair-Food-Initiative, die einen Weg aufzeigt, ablehnen?

Berset Alain, conseiller fédéral: Madame Graf, j'ai effectivement rappelé tout à l'heure que les 17 objectifs de développement durable étaient un guide important pour nous, que nous y travaillions et qu'un de ces objectifs était expressément lié à la question de l'agriculture et des denrées alimentaires. Je suis d'accord avec vous sur ce point, cela a de l'importance quant au rôle de la Suisse face à ses engagements internationaux, y compris ses engagements internationaux liés, comme, par exemple, l'Accord de Paris.

La Suisse s'engage à réaliser ce qu'elle a à réaliser et elle le fait. Je rappelais tout à l'heure que nous avions déjà des bases constitutionnelles et légales qui nous permettaient d'agir. Cela nous permet de dire – et c'est l'avis du Conseil fédéral – que nous disposons de tout ce qui est nécessaire pour remplir nos obligations, et ceci inclut nos engagements internationaux, y compris dans le cadre d'accords tels que celui de Paris. Cela n'est pas remis en question.

J'ai également rappelé au début de mon intervention que le Conseil fédéral partageait la visée générale de l'initiative, mais qu'il estimait, justement, que nous avions soit déjà les bases qui nous permettaient d'agir, soit des doutes sur un point important, qui concernait non pas notre capacité à garantir la qualité de notre production suisse, mais qui visait à garantir que, chez les autres, cette qualité serait également de mise. Or, cela, vous voudrez bien le reconnaître avec moi, relève non pas de notre responsabilité première, mais de la responsabilité de ceux qui produisent des denrées alimentaires dans d'autres pays.

Büchel Roland Rino (V, SG): Geschätzter Herr Bundesrat, ich hatte den Eindruck, dass heute ein bisschen die Debatte der abgegriffenen Redewendungen war. "Der Mensch ist, was er isst" und all so Zeugs hat man gehört. Aber ich war heute Morgen geschockt. Heute hat ein Redner gesagt, dass es die Tiere schlimmer hätten, als es damals die Menschen in Auschwitz gehabt hätten, weil sie quasi dem sicheren Tod

AB 2017 N 1668 / BO 2017 N 1668

entgegengingen, während die Menschen in Auschwitz noch eine kleine Lebenschance gehabt hätten. Denken Sie auch, dass es so dramatisch ist mit den Tieren, oder war das ziemlich daneben, was hier gesagt wurde?

Berset Alain, conseiller fédéral: Il appartient à votre conseil de mener la discussion. Le Conseil fédéral ne voit aucun lien à faire de cette manière et réfute tout lien qui pourrait être ainsi fait. La capacité de mener un débat serein sur les objectifs de l'initiative vous revient.

J'aimerais rappeler ici que les objectifs généraux de l'initiative ne sont contestés par à peu près personne, si j'ai bien compris le débat, et que la question n'est pas de savoir quel est le but de l'initiative, mais quel est le chemin pour atteindre ce but. Le Conseil fédéral a déjà eu l'occasion de dire qu'il avait tous les outils nécessaires aujourd'hui pour garantir de pouvoir l'atteindre.

Girod Bastien (G, ZH): Herr Bundesrat, ich habe eine Frage zum Handelsrecht. Sie stellen es jetzt so dar, wie wenn da gar keine Möglichkeiten bestünden. Wie ist es mit dem Gegenvorschlag zur Initiative der Grünen, nachdem doch der Bundesrat selber gesagt hat, dass es möglich wäre, auch bei den Lebensmitteln, bei importierten Produkten, Anforderungen zu stellen, nachdem der Bundesrat selber darauf hingewiesen hat, dass es solche internationalen Standards gibt? Und wie ist es mit den importierten Treibstoffen, wo wir heute eine ganz detaillierte Ökobilanz verlangen? Das zeigt doch eigentlich, dass man auch Wege findet, wenn man will, und dass auch der Bundesrat schon damit einverstanden war und ist, auch für Lebensmittel – nehmen wir z. B. Produkte aus dem Meer – solche Standards anzuwenden. Sehen Sie angesichts dieser Fälle nicht auch, dass es möglich ist, entsprechende Wege zu finden?

Berset Alain, conseiller fédéral: Monsieur Girod, je vous remercie pour votre question. Vous avez raison de rappeler qu'en matière de denrées alimentaires il y a toute une série d'actions que nous pouvons entreprendre de manière autonome et que nous menons. Il y a, par exemple, pas mal d'efforts qui ont été réalisés en matière d'étiquetage, d'informations à l'intention des consommatrices et des consommateurs. Par contre, et je rappellerai ici que le Conseil fédéral soutient l'orientation de l'initiative, de même que celle du contre-projet, nous estimons avoir beaucoup d'outils à notre disposition pour agir, et que si quelque chose pose problème, c'est bien plus la capacité à obtenir des majorités sur le plan politique que la base constitutionnelle ou légale. C'est un élément important.

La question qui se pose à la fin, c'est celle d'un conflit de normes. Le Conseil fédéral arrive à la conclusion qu'il y a potentiellement un conflit de normes entre les engagements qui ont été pris dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Union européenne, des accords de libre-échange avec toute une série de pays,



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Herbstsession 2017 • Vierzehnte Sitzung • 28.09.17 • 08h00 • 16.073
Conseil national • Session d'automne 2017 • Quatorzième séance • 28.09.17 • 08h00 • 16.073



et la garantie que la production dans ces pays soit réalisée d'une certaine manière, ou la volonté de limiter l'importation de produits qui ne correspondent pas aux standards suisses. Nous estimons qu'il y a là un conflit potentiel de normes et il nous appartient de le dire.

Je redis ici, pour faire suite à la question de Madame Regula Rytz, que nous partageons les conclusions de l'étude de l'Université de Berne, selon lesquelles il serait possible d'éviter ce conflit de normes si, notamment dans le cadre de l'OMC, la Suisse se référât à des standards internationaux reconnus. Simplement, la réalité aujourd'hui est telle que nous n'avons pas de tels standards et, donc, il nous revient d'indiquer ce conflit de normes, et de rappeler que c'est aussi pour cette raison que le Conseil fédéral recommande le rejet de l'initiative.

Fricker Jonas (G, AG): Ich möchte mich in aller Form für meinen unangemessenen Vergleich entschuldigen, den ich in meiner Naivität gemacht habe. Danke, dass Sie meine Entschuldigung annehmen. Sie kommt von Herzen.

Feller Olivier (RL, VD), pour la commission: A l'issue de ces débats, je me permets de retenir, au nom de la majorité de la commission, six enseignements principaux.

Premièrement, il n'est manifestement pas nécessaire de modifier la Constitution fédérale pour atteindre les objectifs de l'initiative "pour des aliments équitables", en particulier à la suite de l'acceptation le 24 septembre dernier de la disposition constitutionnelle en faveur de la sécurité alimentaire.

Deuxièmement, la législation suisse évolue déjà dans la direction visée par l'initiative "pour des aliments équitables" mais progressivement, et en fonction de ce qui est politiquement et économiquement possible.

Troisièmement, la Confédération dispose déjà d'instruments efficaces permettant de promouvoir une production agricole acceptable sur les plans social et écologique, tant à l'échelle intérieure qu'internationale. En outre, plusieurs acteurs du marché offrent déjà des produits sous des labels privés, attestant du respect des normes suisses. L'ampleur de cette offre dépend du comportement des consommateurs. Les labels privés présentent l'avantage de garantir tant la liberté de choix que le respect des engagements internationaux de la Suisse.

Quatrièmement, la revendication selon laquelle les produits agricoles importés utilisés comme denrées alimentaires doivent satisfaire aux objectifs inscrits dans le texte de l'initiative entre en conflit avec la politique commerciale tant nationale qu'internationale et avec les engagements de la Suisse envers l'Organisation mondiale du commerce, l'Union européenne et les pays avec lesquels elle a conclu des accords de libre-échange. Les avantages que la Suisse tire de ces accords internationaux qu'elle a conclus seraient ainsi remis en question.

Cinquièmement, s'agissant de l'exécution, de la mise en oeuvre de l'initiative, il serait très difficile, voire impossible, de contrôler si les produits agricoles importés ont effectivement été fabriqués, produits, selon les normes en vigueur dans notre pays.

Sixièmement, la mise en oeuvre de l'initiative pourrait grever le budget fédéral par des subventions supplémentaires et la réduction des recettes provenant des droits de douane.

C'est pour ces motifs que la majorité de la commission vous invite à recommander au peuple et aux cantons de rejeter cette initiative.

Walter Hansjörg (V, TG), für die Kommission: Ich danke Ihnen für die Diskussion, die Sie bei der Beratung dieser Initiative geführt haben. Wir haben ja auch in der Kommission um die Zielerfüllung dieser Initiative gerungen – mit zwei Gegenberichten, mit einem indirekten Gegenvorschlag, mit einem direkten Gegenvorschlag – und sind dann zum Schluss gekommen, dass diese Initiative so, wie sie formuliert ist, nicht vernünftig umsetzbar ist. Wir würden die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger täuschen, wenn wir sie glauben ließen, man könne diese Initiative mit vernünftigen Mitteln gesetzlich und in einer Verordnung umsetzen. Die Voten waren natürlich auch sehr emotional, zum Teil übertrieben – das ist normal in einer solchen Diskussion. Freihandel würde man auch mit dieser Initiative durchbringen, das muss ich ehrlicherweise sagen. Dass man auf der anderen Seite einen staatlich kontrollierten Freihandel umsetzen kann, das geht eben auch nicht.

Deshalb meine ich, dass wir eben die Verantwortung für die Lebensmittel den Akteuren übertragen sollen. Wie es mehrmals erwähnt wurde: So, wie wir essen, so sieht die Welt aus, nach wie vor. Das wurde in unserer Kommission eigentlich auch so gesehen. Das heisst also, die Konsumenten entscheiden, was sie kaufen, und die Grossverteiler, der Detailhandel verkauft das, was die Konsumenten wünschen; er übernimmt die Verantwortung, dass er die Produkte so deklariert, dass der Konsument gut informiert ist, und dass er das verkauft, was vom Markt gewünscht wird. Das ist wahrscheinlich die beste Kontrolle, die wir haben können: dass diese Verantwortung dort liegt, wo der Verbraucher ist.

Ich erwähne einfach nochmals das Abstimmungsergebnis in unserer Kommission: Diese Volksinitiative wurde